



## Le marché du VAE en pleine expansion.

La pratique du cycle de façon générale représente 26% des habitudes quotidiennes sportives en France. Elle arrive ainsi en troisième position des sports les plus pratiqués après la course et la marche à pied.

Le VAE est un bon moyen pour se remettre au sport en douceur. Avec le variateur d'assistance, il est facile de choisir le degré d'assistance. Il convient ainsi parfaitement aux non sportifs, aux personnes âgées comme vélos de loisirs, mais aussi aux sportifs à la recherche de sensations fortes et de vitesse.

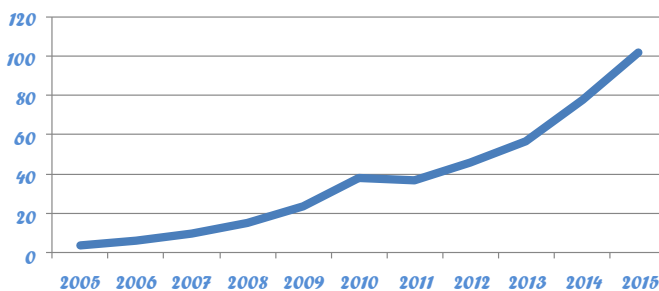
**Le VAE pour le sport et les loisirs, mais pas que !** Si votre trajet domicile-travail n'excède pas 10 km, vous pourrez également vous rendre au travail en VAE. Non négligeable, cette pratique représente la majorité des usages du VAE, puisqu'en 2015 77% des VAE achetés sont des VAE de ville, soit 79 329 ventes.

Ils sont suivis par les VAE de loisirs et les VTT électriques avec respectivement 13 000 et 8 900 ventes.

Il s'est vendu 1 million 200 VAE en Europe dont 102 000 en France soit environ 9% du marché européen. Néanmoins, en 10 ans le secteur du VAE en France a explosé avec un taux de croissance annuelle moyen de plus de 60%. En 2015, c'est même le meilleur taux de croissance des cycles (derrière celui des vélos de courses) avec 88 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Depuis 2010, on constate une augmentation de 75% du nombre de km de voies cyclables en France. Ainsi, vous pourrez circuler avec votre vélo à assistance électrique sur les quelque 14 000 km de voies cyclables.

Ventes VAE en France  
(en milliers)



## Et le marché de la voiture électrique ?

**21 200**

véhicules électriques et hybrides rechargeables immatriculés depuis le début de l'année en France.

En Bourgogne-Franche-Comté il est de 634 véhicules soit environ 3%.

**159%**

c'est le taux d'évolution annuelle moyen du nombre d'immatriculation de véhicules électriques et hybrides rechargeables en Bourgogne-Franche-Comté depuis 2011.

Pour la France, ce taux avoisine les 83%.

**+ de 100**

Modèles de véhicules électriques disponibles sur le marché avec quasiment autant de constructeurs impliqués. De la citadine à la berline en passant par l'utilitaire et les 2 roues, le nombre de modèles ne cesse de croître.

**Les beaux jours sont là, faites comme les 102 000 nouveaux électro-cyclistes ; déplacez-vous en VAE !**

Seconde newsletter mensuelle, seconde thématique. Dans le cadre de la 78ème semaine du cyclotourisme, qui s'est achevée le 7 août à Dijon ce mois-ci le thème sera les Vélos à Assistance Électrique.

Avec des parts de marché en constante augmentation, le VAE a de beaux jours devant lui.

Surtout lorsqu'on sait que la France représente 15% du marché européen et se place à la 3ème place des pays européens en terme de ventes globales de cycles avec 2 millions 990 mille vélos achetés en 2015.

**Eric PEYRARD**  
Président de BME

D'un point de vue réglementaire, un décret et un arrêté du 13 juillet 2016 relatifs aux constructions et aux habitations prévoient des stationnements sécurisés pour les cycles.

Les emplacements devront être couverts et clos. La superficie dépend du type de construction :

- pour des logements la superficie sera équivalente à 0.75m<sup>2</sup> par logement.
- pour les bâtiments à usages industriels/ tertiaires ou les bâtiments publics, la superficie devra être équivalente à 15% de l'effectif global des personnes pouvant être accueillies dans la structure.
- pour les bâtiments commerciaux ce taux est de 10% de l'effectif global.

Côté pratique, si vous souhaitez acheter un VAE, il vous en coûtera en moyenne 1 000 euros. Vous pourrez ainsi parcourir jusqu'à 70 km (variable en fonction du degré d'assistance, de la vitesse, du dénivelé, de la météo).

La grande majorité des VAE est achetée chez des détaillants : 68% des ventes.

